



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 65

Votants : 70 (dont 6 procurations)

N°6 A/

OBJET :

COMPTE DE
GESTION 2019
DE MONSIEUR LE
TRÉSORIER
PRINCIPAL DE
VICHY

SIVOM VALLEE DU
SICHON

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 1 OCT. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 1 OCT. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (à partir de la délibération n°13), Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°7), Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. François HUGUET à Annie DAUPHIN, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Corinne IBARRA à Sylvie DUBREUIL, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD, Christophe DUMONT.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12 et L 2121-14, articles L. 1612-12 et L 2121-14,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°65bis/2020 portant dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Vallée du Sichon,

Vu la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et l'Ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriale reportant la date de transmission du compte de gestion aux organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements au 1er juillet 2020,

Vu le Compte de Gestion dressés au titre de l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier Principal de Vichy – Receveur Communautaire pour le SIVOM de la Vallée du Sichon,

Considérant que le SIVOM de la Vallée du Sichon a été dissous à la date du 5 mars 2020 et qu'il a été procédé au transfert de l'ensemble de ses droits, biens, obligations et personnels à la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Considérant que le SIVOM de la Vallée du Sichon n'a pas été en mesure de porter un vote le Compte de Gestion dressé au titre de l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier Principal de Vichy avant sa dissolution,

Considérant que les Comptes de Gestion qui transcrivent l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2019 - tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement - n'appellent ni observation ni réserve,

Propose au Conseil Communautaire :

- De donner acte à Monsieur le Trésorier Principal de Vichy - Receveur Communautaire – de ses comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2019 pour le SIVOM de la Vallée du Sichon,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.
-

M. Venuat ne prend pas part au vote.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (63 voix pour, 2 abstentions (M. Sigaud, Mme Réchard)) en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 septembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

.../...

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2020 - COMPTES DE GESTION 2019 DE MONSIEUR LE
TRESORIER PRINCIPAL DE VICHY - SIVOM VALLEE DU SICHON

.....
Date de décision: 24/09/2020

Date de réception de l'accusé 01/10/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24SEP2020_6A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200924-24SEP2020_6A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 6 A.pdf (99_DE-003-200071363-20200924-24SEP2020_6A-DE-
1-1_1.pdf)